

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

Hulot et le colibri

La démission, en direct sur France Inter, de Nicolas Hulot, l'emblématique ministre de l'écologie, témoigne du courage politique d'un homme qui se sentait « tout seul à la manœuvre » et qui ne veut plus tricher avec lui-même. Cette décision mérite d'être saluée, tant elle est rare dans le « petit milieu » des élus. Comment accepter aujourd'hui d'assister à la gestation d'une tragédie annoncée dans une forme d'indifférence.

Connaissez-vous la légende du Colibri ? Un jour, il y a eu un immense incendie de forêt. Tous les animaux observaient impuissants le désastre. Seul, le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Tous les animaux le prenaient pour un fou ! Elle illustre que nous pouvons, chacun à notre niveau, « faire notre part ». Pas parce que notre action fera toute la différence, mais simplement parce que nos valeurs nous le dictent. À Deuil-La Barre, nous avons pour objectif de mettre en place un réseau de circulation douce, d'assurer une déambulation piétonne et cycle sécurisée, de créer une coulée verte traversant la commune et de limiter la circulation automobile pour réduire les pollutions, notamment par la fermeture du PN4. Il convient également d'assurer une intégration optimale de nouveaux logements pour préserver notre cadre de vie.

En partenariat avec l'association « À l'écoute de la nature », un éco-pâturage sera initié sur le terrain de la côte de Deuil (rue Bourgeois) avec la présence de quelques moutons.

La déchetterie mobile remporte un vif succès et un atelier de recyclerie sportive sera opérationnel à l'occasion de la Fête du Sport.

Une réflexion est aussi en cours pour planter des espèces végétales mieux adaptées à la réalité du changement climatique.

En interne, les élus ont demandé aux services d'amplifier les actions déjà initiées (acquisition de véhicules hybrides, tri sélectif, isolation thermique, économies énergétiques...).

Certains nous disent que les trottoirs manquent d'entretien depuis l'interdiction des pesticides. Cette décision contraint en effet à employer des techniques alternatives, comme l'utilisation de la binette qui génère des coûts de personnel supplémentaires. Comme en matière de déneigement, chaque Deuillois pourrait utilement désherber son trottoir. Convaincre, donner du sens à notre action et entraîner tous ceux qui veulent prendre leur part, comme le colibri, telle est notre ambition !

N'oublions pas que ce monde est plus que jamais le fruit de l'addition de nos actes, même les plus petits.

Muriel Scolan
Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

Deuil-La Barre dans le livre des records... pour... budget non équilibré !

Une seconde semonce de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Le 11 mai dernier, le préfet a saisi la (CRC) pour « budget non équilibré » contrairement à l'obligation qui en est faite à toute collectivité. Cette situation n'est ni anodine ni courante. Au cours des 5 dernières années, la CRC d'IDF n'a épinglé que 3 collectivités. **Mais une seule ville connaît ce sort deux années de suite : Deuil-La Barre !**

Bricolage budgétaire

Alors négligences ? Incompétence ? Sans doute mais pas uniquement. En effet, **la majorité a délibérément choisi d'avoir recours à des inscriptions insincères et de ne pas voter un budget en équilibre réel** afin de passer le difficile cap de l'échéance d'un prêt relai contracté en 2016.

Pour rappel, fin 2016, devant la gravité de la situation, la CRC avait imposé un plan de redressement des finances communales. En 2018, loin de décerner un satisfecit de bonne gestion, comme la municipalité le prétend, la CRC note que, cette année, les grandes lignes de ce plan sont globalement suivies. C'est un minimum ! Néanmoins, la CRC et les services de la préfecture ont des raisons d'être vigilants : l'an dernier, notre commune s'en était écartée dès sa signature en empruntant plus que ce sur quoi elle s'était engagée !

Des problèmes financiers historiques...

Comme nous en avons déjà fait état dans cette tribune, les racines de ces errements budgétaires sont multiples : **dépenses non maîtrisées, investissements illisibles et poids des emprunts toxiques**, certes négociés sous la mandature précédente, mais dont l'actuelle majorité était largement partie prenante.

À quand une ville tournée vers l'avenir?

Nous sommes toujours dans l'attente d'un projet politique clair, ciblé sur l'essentiel, c'est-à-dire au service des Deuillois. Ce projet politique donnerait enfin à Deuil-La Barre l'image d'une ville dynamique, durable et non engluée dans des dérives budgétaires sans fin.

Nous formons à cet égard le vœu que pour la première fois depuis trois ans notre commune puisse enfin afficher en 2019 un budget en équilibre ...

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayrard pour le groupe « ChangeZ Deuil »,
site <http://changerdeuil.fr/>
www.facebook.com/changez.deuil

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Texte non transmis.

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten
et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com